

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 22 juin 2012

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Paris le 1^{er} juin 2012,

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra :

Le vendredi 22 juin 2012 à 10h00

Au Palais Brongniart - Salle Eiffel
2 Place de la Bourse - 75002 Paris

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 16 mai 2012 et l'avis de convocation au BALO du 30 mai 2012 et au journal d'annonces légales, « Journal Spécial des Sociétés » du 31 mai 2012.

En application de l'article 221-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations mentionnées à l'article R. 225-83 du Code de Commerce sont mises à la disposition des actionnaires selon les modalités suivantes, et ce conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

1. les documents et renseignements visés à l'article précité sont disponibles sur le site internet de la Société (<http://systran.fr/systran/investisseurs>)
2. tout actionnaire peut, s'il le souhaite, obtenir l'envoi desdits documents et renseignements ou les consulter sur simple demande adressée au siège social par courrier (Service Relations Investisseurs), ou par fax au 01.44.82.49.01.

A propos de SYSTRAN

SYSTRAN (Code ISIN FR0004109197, Bloomberg : SYST NM, Reuters : SYTN.LN) est coté sur le compartiment C d'Euronext Paris.

Pour plus d'informations visitez le site www.systransoft.com ou www.systran.fr

Contact

Dimitris SABATAKAKIS, Président-Directeur Général
Téléphone: +33 (0)1 44 82 49 00 Fax: +33 (0)1 44 82 49 01
Email : sabatakakis@systran.fr

Vous pouvez télécharger ce communiqué de presse sur :
<http://www.systran.fr/systran/investisseurs/communiques-de-presse>